

FORMATION BLOQUÉE
SUR 3 JOURS

CERTIFICAT D'APTITUDE À L'EXERCICE DE LA PROFESSION DE MAÎTRE-NAGEUR SAUVETEUR (CAEPMNS - 67)

LA FORMATION

Lieu :

Strasbourg (67)

Date 1^{ère} session :

27, 28 et 29 octobre 2015

Date 2^{ème} session :

17, 18 et 19 mai 2016

Date 3^{ème} session :

7, 8 et 9 juin 2016

Effectif :

24 stagiaires

Volume horaire :

24 heures

CONDITIONS D'INSCRIPTION

ORGANISATION

**Date de clôture
des dossiers :**

1 mois avant le début
de la session concernée

Frais d'inscription :

18,50 €

Frais pédagogiques :

144 €

OBJECTIFS :

- Attribution du Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître-Nageur Sauveteur et formation annuelle continue au PSE 1.

CONTENU :

- Secourisme,
- épreuves physiques,
- sauvetage,
- apnées,
- réglementation,
- divers.

PUBLIC CONCERNÉ :

Titulaires du Diplôme d'État de MNS, du BEESAN ou du BPAAN.

PRÉREQUIS :

- Bonne préparation physique.

ORGANISATEUR, RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS :

CREPS de Strasbourg

Département Formation - 4 allée du Sommerhof - 67035 STRASBOURG Cedex 02
Tél. : 03 88 10 47 70

ENCADREMENT :

Coordinateur pédagogique du CREPS de Strasbourg, personnels techniques et pédagogiques de la DRJSCS d'Alsace et de la DDCS du Bas-Rhin, personnels de la Fédération Française de Natation, moniteurs nationaux de secourisme, médecin du SAMU et sapeurs pompiers.

RETRAIT DES DOSSIERS ET INSCRIPTION :

www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr

IMPORTANT :

Le candidat doit apporter short, t-shirt, palmes, masque et tuba personnels.